



Litige avec une commune

Par **Tachaj**, le **20/05/2023** à **09:21**

Bonjour, j'ai organisé un festival avec mon association (dont je suis la présidente) en collaboration avec une petite commune du pas de calais. Pendant 7 mois, nous avons travaillé ensemble sur l'organisation de répartissant les tâches: pour moi, la partie artistique et eux, la sécurité et l'affichage des affiches publicitaires. Le week-end du festival, il n'y avait pas de public (j'ai appris après coup, que les affiches n'avaient pas été collées sur les panneaux). Du coup, la commune s'est désengagée sur le partenariat et ne veut pas assumer financièrement l'aide aux paiements des différents prestataires. Nous n'avons pas de convention ou contrat de ce partenariat; je n'ai que des mails ou interviews pour le prouver. Quel recours puis je avoir juridiquement ? Étant donné qu'ils ont abusé de ma confiance
Merci

Par **morobar**, le **20/05/2023** à **09:53**

Bonjour,

Courrier au Préfet, puis tribunal administratif.